



A Dunkerque, le 28 avril 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 21 AVRIL 2026

...

Compte-rendu

L'assemblée a été déclarée ouverte à 18h40 après vérification du quorum.

Sur les 44 adhérents au jour de l'assemblée générale, 17 personnes étaient présentes, et 10 avaient donné pouvoir. Le quorum étant du quart des membres, l'assemblée a pu débuter.

Denis DUJARDIN, président a pris la parole pour un mot d'accueil avant de passer le micro à Jacqueline GABANT, présidente du Musée Dunkerque 1940 - Opération Dynamo qui a accueilli cette assemblée 2026.

Dans son propos, Jacqueline GABANT a annoncé que désormais La Sainte Denise Louise et son association auraient leur place au cœur du musée consacrée à l'Opération Dynamo. La maquette du dundee actuellement au Musée Maritime et Portuaire de Dunkerque arrivera prochainement au sein du Musée Dunkerque 1940 - Opération Dynamo. Un panneau multilingue présentera le projet porté par l'association et un moyen pour recevoir des dons des visiteurs sera mis en place.

L'introduction de cette assemblée générale s'est poursuivie par la présentation d'un petit film racontant les mouvements de troupes contribuant à la création de « la poche de Dunkerque » et à la nécessité de l'évacuation des 250 000 soldats réfugiés sur les plages. Ce film fut commenté par Yves JANSSEN, un des créateurs du musée et de ses collections.

Présentation et approbation du rapport moral / d'activité

A la suite de la diffusion de ce film, Denis DUJARDIN a lancé l'ordre du jour officiel de l'assemblée générale, à commencer par la présentation et approbation du rapport moral / d'activité.

- Suzanne URGACZ, secrétaire, a présenté le travail de la commission communication.

Le premier chantier de la commission a été la création d'un nouveau logo élaboré à partir d'une esquisse originale de Pierre CLERSON. Ce nouveau logo sera désormais l'identité visuelle de l'association.

L'association a ensuite présenté le panneau explicatif créé pour le Musée Dynamo qui sera installé, après adaptation aux standards du musée, au cœur du Musée Dynamo. Ceci est le résultat d'un travail et des échanges avec Jacqueline GABANT. Le contenu de ce panneau illustrera une zone dédiée au Sainte Denise Louise, et sera installé à côté de la maquette, qui sera prêtée par le Musée Maritime et Portuaire. Un « tronc » permettra de collecter les dons financiers des visiteurs.

Des démarches ont aussi été entamées pour la conception d'un site Internet.

Afin de pouvoir mieux communiquer, des cartes de visite ont également été créées.

- Pierre-François DENIAU a ensuite présenté le travail de la commission mécénat

Sur l'exercice précédent, l'association a d'abord créé une commission spéciale mécénat. Laquelle a organisé son travail de préparation de recherche de mécènes. Une stratégie de contact a été établie.

La commission mécénat a également réalisé un travail de récolte de contacts de mécènes potentiels locaux, régionaux, voire nationaux, et listé les supports de communication dont l'association pourrait avoir besoin pour porter le projet : plaquette, site internet, présence sur les réseaux sociaux, supports visuels, kakemono, etc.

Quelques prises de contact avec des mécènes ont également déjà été réalisées.

- Pierre-François DENIAU a continué avec les points divers

Au chapitre des questions diverses, Pierre-François DENIAU a rappelé que le processus de déclassification de la Sainte Denise Louise était toujours en cours. La demande a été faite par la Ville de Dunkerque et instruite favorablement par la DRAC. L'association est dans l'attente de l'arbitrage de la Commission des Monuments Historiques. C'est un préalable indispensable à tout prélèvement sur l'épave, condition du transfert de la distinction de Little Ship of Dunkirk à la réplique qui sera construite.

L'association bénéficie par ailleurs toujours de l'amical soutien de Kevin Finn, commodore de l'ADLS, Association des Little Ships of Dunkirk qui devait être présent à l'AG, mais a été retenu pour des obligations professionnelles à la dernière minute.

Au chapitre des bonnes nouvelles, l'ancre du Sainte Denise Louise a été retrouvé, tout comme la pompe de cale.

A noter la présence à l'assemblée générale d'une représentante du chantier Damen, lieu probable pour la construction de la réplique.

⇒ Soumis au vote des adhérents, ce rapport moral a été validé à l'unanimité.

Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2025

Hubert TRONCQUEE, trésorier de l'association, a ensuite présenté le rapport financier.

L'association, désormais après inscriptions lors de l'AG, compte 45 adhérents (30 particuliers, 9 entreprises, 5 associations, 1 institution).

Situation au 20/04/2026			
Recettes		Dépenses	
Cotisations	995 €	Factures	1740.84 €
Dons	2083 €	Frais bancaires	42.66€
Ventes	224.19 €		
Total recettes	3302.19 €	Total dépenses	1783.50 €
Résultat	+ 1518.69 €		

Avec un total de recettes de 3 302,19 euros et un total de dépenses de 1 783,50 euros, l'association termine son exercice avec un résultat excédentaire de 1 518,69 euros.

Présentation et vote du budget prévisionnel 2026.

Hubert TRONCQUÉE a ensuite présenté le budget prévisionnel 2026.

Prévisionnel 2026-2027			
Recettes		Dépenses	
Cotisations	1492.50 €	Factures	1500 €
Dons / mécénat	14 000 €	Marketing / Goodies	500 €
Ventes	200 €	Frais bancaires	42.66€
Total recettes	15 692.50 €	Total dépenses	1542.66 €
Résultat	+ 14 149.84 €		

Pour l'année à venir, le trésorier table sur une stabilité des cotisations, et vise un potentiel de 60 à 70 adhérents. Et une hausse des dons grâce aux débuts de la campagne de recherche de mécènes. Il y a donc 14 000 euros à trouver pour cette année.

Pour rappel, le projet de reconstruction de la réplique de la Sainte Denise Louise a été chiffré à 2,5 millions d'euros. Pierre-François DENIAU a précisé que le chantier ne pourrait pas commencer avec moins de 400 000 euros.

La cotisation 2026 reste inchangée : à savoir 15 euros pour les particuliers et 50 euros pour les associations, et autres structures.

⇒ Soumis au vote des adhérents, ce rapport financier et la présentation du prévisionnel pour l'année à venir ont été validés à l'unanimité.

- Présentation et approbation du rapport d'orientations

Pour l'année à venir, l'association s'est fixée comme objectif :

- Au sein de la commission communication
 - Lancement de l'espace Sainte Denise Louise – La Dunkerquoise au Musée Dynamo Dunkerque 1940 pour sensibiliser au projet et recevoir des dons.
 - Arrivée de la maquette du Musée Maritime et Portuaire au Musée Dynamo.
 - Amélioration de la communication auprès de nos adhérents
 - Trouver des compétences pour créer un site Internet
 - Participation aux événements nautiques et historiques pour promouvoir le projet (Dynamo Run, Dunkerque fête la mer, Journées européennes du patrimoine, etc.)
- Au sein de la commission mécénat
 - Lancement de la campagne massive de recherche de mécènes
 - Création d'un protocole pour contacter les mécènes et décrocher des rendez-vous

Le gros travail qui s'annonce est la collecte de fonds auprès des mécènes. C'est un projet qui s'inscrit sur une longue durée a souligné Pierre-François DENIAU.

Cette action ne s'improvise pas et elle demande à être verrouillée :

- Sur le plan de l'éligibilité fiscale des donateurs
- Quant à la connaissance des signataires des opérations de mécénat.

Les mécènes doivent se sentir concernés car le projet est dunkerquois, d'intérêt patrimonial et à vocation maritime.

Pierre-François DENIAU a lancé un appel aux bénévoles pour la campagne de recherche de mécènes : une campagne de phoning doit permettre de cibler les bons contacts afin que notre message ne se perde pas.

⇒ Soumis au vote des adhérents, ce rapport d'orientations a été validé à l'unanimité.

- Renouvellement / élection des membres du conseil d'administration / bureau.

L'actuel trésorier Hubert TRONCQUEE a sollicité son remplacement. L'association est donc à la recherche d'un trésorier. Et non de comptable, précise Pierre-François DENIAU : lorsque la nécessité par le volume des opérations le rendra nécessaire, l'association passera un contrat avec un cabinet comptable.

Il n'y avait pas de candidature au soir de l'assemblée générale. Le poste reste ouvert, Hubert TRONCQUEE reste démissionnaire. Le bénévole qui souhaite postuler devra appartenir soit au collège des entreprises, soit au collège des particuliers, mais pas au collège des associations.

Denis DUJARDIN, président, a également souhaité se mettre en retrait de son poste. Pierre-François DENIAU, actuel vice-président, s'est porté candidat.

Un Conseil d'administration qui se tenait dans la foulée de l'AGO devait permettre de soumettre au vote du CA la démission du poste de président de Denis DUJARDIN et la candidature de Pierre-François DENIAU au poste de président.

Pierre-François DENIAU a vivement remercié son prédécesseur pour son implication dans l'association depuis la création de notre association. Il a également remercié tous ceux qui ont œuvré dans les commissions (Finances, Technique, Communication, Mécénat).

- Questions diverses

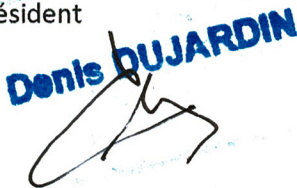
L'association est à la recherche des plans d'ancienne Sainte Denise Louise afin de réaliser une maquette qui sera exposée dans le stand de l'association.

Pierre-François DENIAU a souligné le risque que représente la relique. Le squat du bâtiment Jokelson Kalmar pose question et met les vestiges de la Sainte Denise Louise en grave danger d'incendie. L'association s'est engagée à alerter la Ville de Dunkerque sur la situation et a suggéré de conserver les pièces et les mettre en lieu sûr.

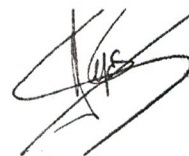
Une adhérente a proposé de créer un timbre au bénéfice du projet.

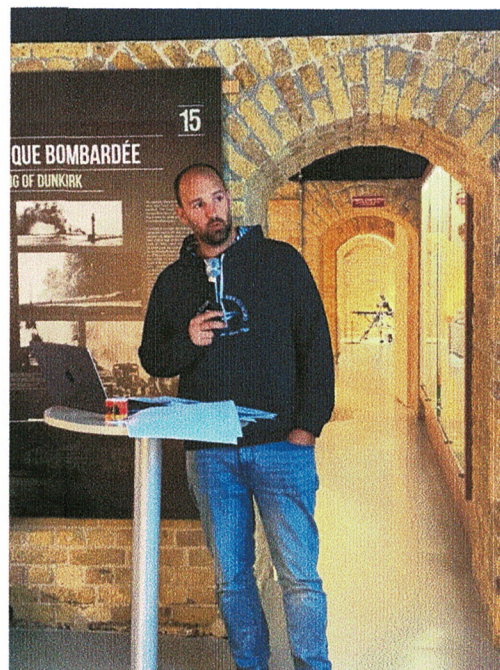
L'assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié.

Denis DUJARDIN,
Président



Suzanne URGACZ,
Secrétaire.





Association Sainte-Denise Louise – La Dunkerquoise

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.
Enregistrée en Sous-Préfecture de Dunkerque sous le numéro W594013151.



Quai des Monitors
(YCMN)
59140 Dunkerque



saintedeniselouise@gmail.com



Sainte Denise Louise – La Dunkerquoise



Sainte Denise Louise – La Dunkerquoise
Association loi 1901 enregistrée sous le n° w5940113151
Quai des Monitors (YCMN) - 59140 Dunkerque